

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE ECOLE JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE

06/11/2025

### Personnes présentes : plus de DDEN

Mairie : Mme Le Bronec

**Enseignants** : M. Herbert, Mme Allanic, Mme Labonne, Mme Delorme, Mme Denis, Mme Clavel, Mme Duquenois, Mme Courtaud, M. Agnus, M. Chantrel, Mme Benizeau, Mme Prou, Mme Lavrard, Mme Violante, M. Giron et Mme Merrien (directrice),

**Représentants élus de la FCPE** : Céline Picot, Sophie Serrault, Anne-Claire Thérette, Olivier Marlet et Elodie Taugourdeau.

**Représentants élus de la NAPEE** : Marie Clairmonté, Anne-Isabelle, Amélie Perdriaux

**Excusés** : Mme Vigouroux (Inspectrice), Mme Ridouard (représentante parent), Mme Labonne

Secrétaire de séance : Anne-Charlotte Delorme (enseignante)

### • Résultats des élections

Taux de participation : 60 %. 14 sièges à pourvoir. 9 sièges ont été attribués à la FCPE (213 voix) et 4 à la NAPEE (113 voix) et 1 siège au tirage au sort

### • Rappel concernant le rôle des parents élus et les compétences du conseil d'école :

Les représentants de parents votent au Conseil d'École et servent d'intermédiaires avec les autres parents d'élèves. Le conseil d'école vote le règlement intérieur, établit l'organisation de la semaine scolaire, donne son avis sur les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, sur le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés et l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. C'est également un moment d'information concernant les principes

de choix des manuels scolaires, l'organisation des réunions avec les parents et des aides spécialisées. Le conseil d'école est également consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école.

### • Modalités de délibération du Conseil d'école et de diffusion

Vote à main levée sauf si un seul des membres présents s'y oppose. Le vote a lieu dans ce cas à bulletin secret. Personne ne s'y oppose.

Procès verbal signé par le président du Conseil et le secrétaire, adressé sous 8 jours à l'Inspectrice de circonscription, au maire et aux représentants de parents. Il sera affiché dans le panneau d'affichage de l'école et sera déposé sur l'ENT de l'école.

### • Mode de vote pour les élections de parents d'élèves :

Actuellement, le mode de vote est exclusivement le vote par correspondance. Les derniers décrets rendent possible le vote électronique dans les écoles. Il appartient alors à chaque établissement scolaire de recourir aux services d'un prestataire fournissant une solution technique de vote électronique par internet. Actuellement, il y a actuellement 2 applications conformes aux attendus de la RGPD et de la CNIL. Les deux prestataires sont payants. Un nouveau point sera fait au prochain Conseil d'école et une décision sera prise lors du dernier Conseil d'école.

### • Effectifs des classes pour l'année 2025/2026:

Enseignants	classes	élèves
M. Herbert	CP/CE2	22 (8/14)
Mme Allanic	CP	22
Mme Prou	CP	23
Mme Delorme	CE1	24
Mme Denis/ Mme Duquenois	CE1	24

Mme Lavrard / Mme Dablanc	CE1	23
Mme Labonne / Mme Duquenois	CE2	26
Mme Clavel/ Mme Duquenois	CE2	27
Mme Courtaud	CM1	26
Mme Pairis	CM1	25
Mme Benizeau	CM1/CM2	24 (8/16)
M. Agnus	CM1/CM2	25 (8/17)
M. Chantrel	CM2	27
Mme Violante	CM2	27
TOTAL élèves		345

CP 53 / CE1 71 / CE2 67 / CM1 67 / CM2 87

345 élèves. Moyenne par classe de 24,6. La priorité nationale est donnée aux classes de CP et CE, pour un effectif maximum de 24 élèves.

Prévisions année prochaine : 314 élèves (56 CP arrivent, 87 CM2 s'en vont).

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté) : il est constitué de Christelle Chauvin (maîtresse E - difficultés scolaires) et de Mathilde Raimond (psychologue Education Nationale). Il n'y a pas de maîtresse à dominante relationnelle dans notre réseau. L'équipe enseignante souhaiterait que ce poste soit à nouveau pourvu au vue de la taille de l'école et des difficultés rencontrées par certains élèves.

Mmes Gervais, Dusard, Bisson et M. Coupet sont les 4 Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) travaillant dans l'école à temps plein.

Myliène Chesneau et Anne-Sophie Randria sont les 2 intervenantes musicales de l'école. Mme Randria est en congé maternité à compter du 3/11/2025. Elle n'est pas encore remplacée.

- **Règlement intérieur de l'école :**

Le nouveau règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité. (0 contre, 0 abstention, 24 votes pour).

- **Sécurité :**

**Vigipirate :** Nous sommes en Vigipirate Urgence Attentat. Il est interdit aux parents de rentrer dans l'école sans l'autorisation des enseignants de surveillance même lors des entrées et sorties des élèves. Si le parent souhaite communiquer une information à un enseignant, il peut le faire en s'adressant aux enseignants de service qui sont au portail. Pour tout échange lié à la scolarité de l'enfant, le parent demandera un rendez-vous à l'enseignant par le biais du cahier de liaison ou de l'ENT. Lors des rendez-vous de parents, l'enseignant ira ouvrir la porte principale au parent pour le recevoir.

Les services de la mairie préviennent l'école lorsqu'une intervention est prévue afin que la directrice sache qui sont les personnes présentes dans l'enceinte scolaire.

Il y a une seule entrée pendant les horaires de classe : porte du bâtiment principal côté parking.

**Incendie :** Un premier exercice incendie a eu lieu le 16/09. L'évacuation complète a été réalisée dans le calme. Les services techniques étaient présents. Suite à cet exercice, les batteries des alarmes ont été changées et la porte du bâtiment A donnant sur l'extérieur également afin qu'elle puisse être ouverte par les élèves. Un second exercice sera programmé dans l'année.

**PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :** La mairie a équipé les 2 écoles et le restaurant scolaire d'un dispositif d'alerte PPMS. L'exercice PPMS Intrusion-Attentat a été réalisé le 14 octobre 2025 en présence de Mme Labbé, Mme Le Bronec, de la police municipale, des services techniques et de l'entreprise ayant installé le nouveau dispositif d'alerte dans l'école. Il était commun à l'école maternelle et à l'école élémentaire. Les objectifs étaient de vérifier que le signal d'alerte est donné et entendu dans toutes les classes et vérifier les comportements réflexes des membres de la communauté éducative

(enseignants et élèves). L'alerte a été déclenchée depuis l'école maternelle à l'aide d'un bouton d'alerte. Le message d'alerte a été entendu dans les bâtiments. Quelques points vont être revus :

- Pose d'un Haut parleur dans les sanitaires
- Augmentation du volume sonore pour que le message soit entendu en salle Rased, en salle de musique et dans la classe de Mme Courtaud
- Voyants lumineux ou haut parleur bureau psychologue
- Application installée sur portables police municipale

Les comportements réflexes observés sont conformes aux attendus : tirer les rideaux au rez de chaussée, fermer à clé, se cacher, silence absolu, téléphone en mode silencieux à portée de main. Les enfants sont restés calmes pendant la durée de l'exercice.

Nouvel exercice courant d'année scolaire

**Présentation du protocole PHARE académique** (Programme de lutte contre le Harcèlement à l'École) : En cas de situation d'intimidation, l'école appliquera, dans un premier temps, la méthode de la préoccupation partagée qui s'appuie sur le principe d'éducabilité des enfants et sur la possibilité de développer de l'empathie chez les élèves intimidateurs. Après avoir mis en place des mesures pour arrêter immédiatement la situation, des temps d'entretiens individuels seront organisés pour écouter la victime et pour aider les intimidateurs à trouver des solutions. Un bilan sera fait à chacune des familles concernées par la situation et un suivi sera mis en place.

- **Restaurant scolaire:**

Depuis le 01er septembre 2025, la commune a repris l'inscription et la facturation des familles à la restauration scolaire. Inscription sur le portail dédié « portail famille », identique à celui de l'accueil périscolaire. Le paiement par prélèvement automatique (SEPA) est possible sur le portail famille. En cas de difficulté, la famille peut contacter le service scolaire à [restauration@esvres.fr](mailto:restauration@esvres.fr).

- **Etude surveillée:**

Depuis septembre 2025, une étude surveillée est mise en place par l'ALSH pour les élèves du CE2 au CM2. Un questionnaire a été adressé aux familles pour améliorer le dispositif. Le retour des familles par le biais de ce questionnaire est globalement positif.

- **Projets et sorties des classes au 1er trimestre:**

**Ecole et cinéma** : les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 participent au dispositif Ecole et cinéma. Le transport est financé par la Communauté de Communes Touraine Val de l'Indre et les séances sont financées par l'USEP. Cycle 2 et cycle 3 pour le 1er trimestre : A vol d'oiseaux

**Cross du collège dans le cadre de la liaison CM2/6ème** : le cross a eu lieu le vendredi matin 17 octobre.

**Resto du cœur** : Collecte de produits alimentaires et produits d'hygiène. La collecte commencera le 10 novembre jusqu'au 21 novembre 2026.

**Election des délégués** : elles ont lieu en octobre. Il y aura 3 conseils de délégués dans l'année. Le premier portera sur la pause méridienne. Mmes Labbé et Le Bronec et M Labuthie seront présents.

**Banc de l'amitié** : Un banc de l'amitié est désormais installé dans la cour de Cycle 2. Celui-ci a été financé par la coopérative scolaire et les deux associations de parents FCPE et NAPEE suite à une demande faite en conseil de délégués l'année dernière.

**Mur de légos** : il va être installé sous le préau des CP, CE1 et CE2 courant novembre. Il ne reste que les bacs à fixer.

**Sensibilisation au harcèlement** : Une sensibilisation au harcèlement est faite dans toutes les classes au cours de ce mois de novembre. Les élèves du CE2 au CM2 sont aussi amenés à participer à l'enquête « harcèlement ». Il s'agit d'une grille d'autoévaluation. Nouveauté cette année, les élèves pourront s'ils le souhaitent indiquer leur nom. Une information va être transmise aux parents. Cette enquête permet de prendre en charge des situations individuelles, de davantage détecter des situations qui pourraient être des situations de harcèlement ou d'intimidation au sein de la classe et est un indicateur parmi d'autres de la qualité du climat scolaire à l'école.

**Cérémonie du 11 novembre** : A l'occasion du 100ème anniversaire du Bleuet de France, les élèves des classes de CM2 et de CM1/CM2 de notre école et de l'école Ste Thérèse interpréteront lors de la cérémonie, la chanson « On sera là » sous la direction de Rachel Kelly, intervenante des CMR.

**Interventions ECO-POUSSE** : Les classes de CP, une classe de CE1 et une classe de CM1 participent au programme ECO-POUSSE en lien avec la sensibilisation au développement durable. Bilan très positif.

Depuis plusieurs années, la mairie verse deux subventions : une de 3550 € à l'OCCE Joseph Bourreau et l'autre de 3500 € à l'USEP Joseph Bourreau. Sur les 3550 € versés à l'OCCE, 1200 € sont utilisés pour les classes découvertes depuis l'an dernier (c'était 900 € les années précédentes).

- **Travaux et investissements** :

L'équipe enseignante remercie M. Gesvret et son équipe pour leur efficacité dans les petits travaux d'entretien de l'école et dans les emménagements consécutifs aux travaux de cet été.

### **Travaux réalisés été 2025 :**

Système d'alarme pour le PPMS

Rénovation et réorganisation de la salle des maîtres, de la cuisine et du bureau de direction. L'équipe enseignante remercie la mairie pour ces travaux qui permettent d'avoir des espaces plus spacieux et fonctionnels. Les locaux sont aussi plus lumineux. Des toilettes aux normes PMR sont accessibles depuis le couloir.

Toilettes cycle 3 : mis en service fin septembre 2025. Désormais sanitaires neufs, propres.

Cour cycle 3 (Vacances automne 2025) : Pavés autour des arbres à la place des copeaux. *Il manque des bancs et plus généralement un aménagement des espaces de détente. Quel financement pour continuer d'avancer le projet ? Où serait-on autorisé à positionner les bancs ?* La question est transmise à la mairie et sera évoquée au prochain Conseil d'école.

Porte bâtiment A : la porte est désormais changée.

### **Travaux à prévoir :**

- radiateur salle polyvalente
- mur endommagé par une ancienne infiltration classe de Mme Benizeau (demandé depuis plusieurs années)
- stores classe Mme Pairis (des rideaux provisoires sont posés)
- ganivelles à revoir (à nouveau parties en métal non protégées – se cassent ...) *Qu'en est-il sur le long terme ?* La question est transmise à la mairie et sera évoquée au prochain Conseil d'école.
- demande faite le 30/10 de 2 poubelles de terre pour le projet jardinage.

**Spectacle proposé à tous les élèves de l'école** : dans le cadre du parcours citoyen et artistique, un spectacle est financé par la FCPE et la NAPEE pour la 3ème année consécutive (action du projet d'école). Celui-ci aura lieu le 9 mars 2026 à la salle des fêtes de l'école. Il s'agira du conte musical « La guitare à remonter le temps » de la compagnie HK.

**Course à la mer** : Celle-ci a eu lieu le samedi matin 4 octobre pour aider au financement de la classe de mer par parrainage. Beau succès. Il est important que les parrainages soient honorés.

**Médiathèque** : Les classes sont accueillies depuis le 6 novembre à raison d'un jeudi par période.

**Projets avec les partenaires sportifs au trimestre 1** : intervention hand ball en novembre/décembre pour les classes de CM1 de Mme Courtaud et M. Giron, interventions karaté pour les classes de CM de Mme Benizeau, M. Agnus et Mme Violante. Les 3 autres classes de CM bénéficieront de ces interventions en janvier/février.

**Projet Impulse** : la classe de Mme Violante participe à un projet de création musicale avec la compagnie La Cigüe dans le cadre du partenariat avec les CMR (Centres Musicaux Ruraux).

**Classe de mer pour les 6 classes de CM1/CM2** : Ile d'Oléron du 13 au 16 octobre 2025. Bilan très positif.

De nombreuses actions sont en cours pour le financement : marché de Noël, vente de bulbes, vente de chocolats. Il est important de poursuivre l'engagement dans ces actions pour terminer le financement de la classe découverte même si celle-ci a déjà eu lieu.

**Classe nature et patrimoine classes de CE1 Mme Delorme et Mme Denis** : Celle-ci aura lieu du 11 au 13 mai 2026 à Thésée

### **Point coopérative scolaire :**

Bénéfices fête de l'école et Tombola 2025 : 4300 €  
Entrées cotisations coopérative : 3800€ (environ 800 € d'adhésion et d'assurance sont reversés à l'OCCE)  
Budget prévisionnel pour les projets et sorties de chaque classe : 700 € (hors école et cinéma dont les entrées sont financées par l'autre coopérative USEP)

Les enseignants et madame Merrien remercient la municipalité pour ce qui a été investi dans l'école.

- Questions diverses préparées et dates à retenir :

**Concernant la classe de découverte des CE1 : seule une partie des classes y participe cette année. Serait-il possible d'envisager, à l'avenir, une organisation permettant à l'ensemble des classes de CE1 d'y prendre part, afin d'éviter toute disparité entre les élèves ?**

Les classes découvertes répondent à des projets pédagogiques de classe et non pas de niveau, mis en place par les enseignants.

**En ce qui concerne la répartition des élèves à la rentrée : il semble que la possibilité pour les enfants de choisir un camarade varie selon les enseignants. Pourrait-on envisager une harmonisation de cette pratique afin d'assurer plus d'équité entre les classes ?**

A partir de cette année, on ne demande plus aux élèves avec qui ils souhaitent être.

**Evénements :**

Marché de Noël : 29 et 30 novembre 2025

Course à la brioche : samedi 28 mars 2026

Jolympiades : journée sportive inter-classe le 1er juin 2026. Demande d'utilisation des infrastructures sportives faite début septembre et pas de retour de la mairie. L'aide de parents sera nécessaire.

Spectacles de musique : lundi 15, mardi 16 et jeudi 18 juin 2026 en fonction des classes.

Fête d'école : vendredi 26 juin 2026 pour l'école.

Prochain conseil d'école : le mardi 17 mars 2026 à 18h30.

**Fin du conseil d'école à 20h20.**

**Signatures :**

Directrice : Estelle Merrien

Secrétaire : Anne-Charlotte Delorme